

<http://ecoleetsociete.se-uns.org/Enseignement-religieux-en-Alsace-Moselle-lettre-ouverte-au-president-de-la>



école & société

# Enseignement religieux en Alsace-Moselle : lettre ouverte au président de la République

- Laïcité -

Date de mise en ligne : dimanche 17 avril 2016

---

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

---

Le Collectif d'associations laïques d'Alsace et de Moselle, avec le soutien du SE-Unsa, de l'Unsa-Éducation et du CNAL, vient d'adresser une lettre ouverte à François Hollande pour demander que l'enseignement religieux ne soit plus obligatoire à l'École publique à la rentrée 2016.

Paris, le 15 avril

Monsieur le Président de la République,

Depuis le retour à la France de l'Alsace et de la Moselle en 1918, ces territoires conservent un certain nombre de régimes dérogatoires au droit national. Le Conseil constitutionnel a rappelé à plusieurs reprises leur caractère provisoire et que toute évolution ne pouvait se concevoir que dans un rapprochement avec le droit commun.

L'un de ces régimes présente des caractères particulièrement choquants : il ne respecte pas la liberté de conscience, l'égalité des territoires et la neutralité nécessaire de l'État en matière religieuse. L'obligation de l'enseignement religieux à l'école publique est d'ailleurs, de manière évidente, en contradiction avec les dispositions de la Charte de la laïcité à l'école, affichée et enseignée obligatoirement dans tous les établissements scolaires, y compris en Alsace-Moselle.

C'est pourquoi l'Observatoire de la laïcité a très clairement préconisé la suppression de l'obligation et la sortie des 24 heures hebdomadaires à l'école élémentaire de cet enseignement qui deviendrait ainsi optionnel.

Cet avis est aujourd'hui partagé par un large rassemblement d'acteurs du monde éducatif, représentants des parents d'élèves, des enseignants, des associations d'éducation populaire et de défense des droits de l'Homme.

Une telle mesure s'inscrirait dans la cohérence des politiques publiques qui visent à affirmer le caractère laïque de notre République. De nature sociétale, elle serait fédératrice pour la grande majorité des citoyens qui verraient en elle une étape supplémentaire pour construire le vivre ensemble.

C'est pourquoi nous vous sollicitons, afin que vous usiez de votre haute autorité pour faire aboutir les préconisations de l'Observatoire de manière urgente, afin qu'elles prennent effet à la rentrée scolaire prochaine.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, en l'assurance de notre haute considération.

Michel Seelig, Président du Cercle Jean Macé de Metz

Bernard Anclin, Président de Laïcité d'accord

Céline Rigo, Secrétaire générale du CNAL

## **Enseignement religieux en Alsace-Moselle : lettre ouverte au président de la République**

---

Jean-Michel Ducomte, Président de la Ligue de l'enseignement

Daniel Foulon, Président des DDEN

Liliana Moyano, Présidente de la FCPE

Laurent Escure, Secrétaire général de l'UNSA Éducation

Françoise Dumont, Présidente de la Ligue des Droits de l'Homme

Bernadette Groison, Secrétaire générale de la FSU

Gérard Delfau, Président d'EGALE